

Avis de constitution

SOCIETE « ECHIA BABY ACADEMIE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème TRANCHE, Lot LT2604, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECHIA BABY ACADEMIE »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE :

Groupe scolaire ;
Garderie ;
Crèche ;
Maternelle ;
Primaire.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- la construction immobilière ;
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt, la mobilisation de toutes ressources financières auprès de tous établissements financiers ou bancaire avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 9,000,000 F CFA divisé en (900.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 900 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème TRANCHE, Lot LT2604, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme DIALLO épouse SALAH MOHAMED YAHAYA (COGÉRANT), Mme MILCA LUCIANA WODIE (COGÉRANT), Mme WODIE épouse POUJADE IRMA DIANE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03012 du 20/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37162/GTCA/RC/2024 du 20/06/2024

